



Règlement de la Grâce-Hollogne Cup 2016

Article 1

Le tournoi est organisé conformément aux règlements de l'U.R.B.S.F.A. de par leur inscription, les équipes s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 2

Le tournoi est organisé pour les catégories U6 (2010) - U7 (2009) - U8 (2008) - U9 (2007) - U10 (2006) - U11 (2005) - U12 (2004) - U13 (2003).

Un joueur de la catégorie inférieure pourra s'aligner dans la catégorie supérieure, l'inverse est exclu (sauf dérogation donnée par le comité organisateur au plus tard la veille du tournoi).

Article 3

Le tournoi est organisé sur le site du Corbeau, Rue du Corbeau 4460 Grâce-Hollogne, le samedi 28 mai 2016 pour les catégories U6, U7, U8 et U9, le dimanche 29 mai 2016 pour les catégories U10, U11, U12 et U13.

Article 4

Au cours du tournoi, les équipes joueront toutes sur le terrain B. Le festifoot, quant à lui, aura lieu sur le terrain A.

Article 5

Pour les matchs des catégories U6 - U7 - U8 - U9, le nombre de joueurs sur le terrain sera de 5 (4 joueurs de champs et 1 gardien). Pour les matchs des catégories U10 - U11 - U12 - U13, le nombre de joueurs sur le terrain sera de 8 (7 joueurs de champs et 1 gardien).

L'accès à la zone neutre ne sera autorisé qu'à 2 personnes par club, munies d'un brassard réglementaire.

Le nombre maximum de joueurs autorisés pour le tournoi est de **9** pour les catégories U7 - U8 - U9 et **12** pour les catégories U10 - U11 - U12 - U13.

Article 6

Pour les catégories U6 - U7 - U8 - U9, les dimensions des terrains sont de 35 m / 25 m, tandis que pour les catégories U10 - U11 - U12 - U13 les dimensions des terrains sont de 60 m / 45 m.



Règlement de la Grâce-Hollogne Cup 2016

Article 7

Durée des matchs : 1 x 20 minutes pour toutes les catégories.

La sono du secrétariat signale le début et la fin du temps réglementaire. **Mais seul le coup de sifflet final de l'arbitre détermine la fin du match.**

Article 8

L'arbitrage sera assuré par les joueurs de l'équipe première du club de l'US Grâce-Hollogne.

Article 9

Une carte jaune donne lieu à un avertissement.

Une seconde carte jaune ou une carte rouge donne lieu à l'exclusion du joueur sans remplacement et de sa suspension pour le match suivant.

L'arbitre peut suspendre pour la durée du tournoi, le joueur coupable de brutalités.

Article 10

Classement

En éliminatoire :

- 0 point la défaite
- 1 point le match nul sans but
- 2 points le match nul avec buts
- 3 points la victoire

En cas d'égalité à l'issue des éliminatoires entre plusieurs équipes, la priorité sera accordée à la formation présentant :

1. Le plus grand nombre de victoires ;
2. le résultat du match entre les équipes concernées ;
3. La meilleure différence de buts ;
4. le plus grand nombre de buts inscrits ;
5. tirage au sort.

En finale : en cas d'égalité, la règle du but en or sera d'application sur une durée de 3 minutes.

En cas d'égalité, on procédera au botté des penalties (3 par équipe).



Règlement de la Grèce-Hollogne Cup 2016

S'il subsiste toujours une égalité, on procédera à un botté de penalty par équipe et la 1ère qui rate est éliminée.

Article 11

Récompenses

Chaque participant au tournoi se verra remettre un diplôme. Le délégué pourra venir les chercher à la table d'accueil.

Chaque joueur de l'équipe victorieuse recevra une médaille.

Article 12

Couleur des équipements

Chaque équipe devra renseigner sur la feuille d'inscription au tournoi la couleur de son jeu d'équipements qu'elle portera durant la journée et devra se doter, obligatoirement d'un jeu de chasubles ou d'un second jeu.

La formation figurant en premier lieu sur la feuille de match devra le cas échéant enfiler des chasubles afin de permettre le déroulement normal de la rencontre sans risque de confusion pour l'arbitre.

Article 13

Formalités administratives

En cas de doute sur l'âge d'un joueur, le comité organisateur s'octroie le droit de demander la carte d'identité du joueur afin de vérifier son âge. Un refus ou une absence d'un document valable entrainera un forfait 5-0 pour tous les matchs du club dans sa catégorie.

Dès l'arrivée de l'équipe sur le site, le délégué de l'équipe se rendra à la table d'accueil sous la tonnelle afin d'y présenter sa liste de joueurs. Il complètera ensuite la feuille de match officiel (feuille blanche) qui sera retransmise à la fédération. A l'issue de cette formalité administrative, le délégué recevra une enveloppe renfermant les informations utiles relatives à son équipe, 2 bouteilles d'eau et des tickets collation pour les joueurs et le staff.

Pendant ce temps, les équipes se rendront aux vestiaires qui leur sera indiqué par le préposé. Les équipes quitteront ensuite les vestiaires sans rien n'y laisser.



Règlement de la Grâce-Hollogne Cup 2016

Votre équipe doit être prête au bord du terrain 10' avant son match. Respecter le timing !!! (Score éventuel de forfait si retard excessif).

Article 14

Boissons et repas

Mise à part 2 bouteilles d'eau en début de tournoi, **aucune** autre boisson ne sera offerte. Chaque équipe étant tenue de prendre ses dispositions pour alimenter ses joueurs.

Article 15

Chaque joueur doit être couvert par une assurance sportive, les joueurs affiliés à un club sont couverts par l'assurance de celui-ci.

Le comité organisateur ne pourra être tenu responsable de tout accident pouvant survenir à un joueur avant, pendant et après une rencontre du tournoi. Il en va de même en ce qui concerne les spectateurs.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte sportive de quelque nature que ce soit.

L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le comité organisateur tranchera directement tout litige qui pourrait se présenter au cours du tournoi, ses décisions seront **sans appel**.

Direction
US Grâce-Hollogne

Signature du responsable de l'équipe :